

formation d'une "Commission consultative conjointe des pêcheries" qui accomplira, entre autre, les fonctions suivantes:

a) examiner les problèmes qui lui sont soumis par les deux gouvernements en ce qui concerne la mise en application des mesures convenues, et faire des recommandations visant à résoudre ces problèmes;

b) faciliter la coordination des données statistiques et scientifiques;

c) améliorer la coopération bilatérale au sein du programme d'ICNAF d'inspection mutuelle;

d) assurer l'amélioration de l'échange des informations concernant les zones de concentration des opérations de pêche des deux pays, et promouvoir des mesures de coopération visant à prévenir la destruction des attirails de pêche et à faciliter le règlement de toute réclamation à ce sujet;

e) toute autre fonction qui lui serait soumise par les deux gouvernements.

En rapport avec l'établissement de la Commission conjointe, les deux parties ont convenu également d'assurer la cessation immédiate d'une pêche dès que le contingentement national pour le stock en question est atteint. Au moment de l'établissement effectif de telles dispositions et des autres procédures mentionnées ci-dessus, les bateaux de pêche soviétiques auront de nouveau accès aux ports atlantiques canadiens.

Les délégations ont reconnu que le rôle de la Commission proposée devra être réexaminé à la lumière des développements futurs dans les relations entre les deux pays dans le domaine de la pêche.

### Coopération

Les deux délégations ont exprimé leur intention de se réunir sous peu afin de considérer l'élaboration d'un accord bilatéral sur la coopération en matière de pêcheries qui établirait les modalités et les conditions devant gouverner la poursuite des opérations de pêche de la flotte soviétique dans les eaux au large des côtes canadiennes, prenant en considération les modifications juridiques et juridictionnelles anticipées au régime de la gestion des pêcheries dans ces eaux, ainsi que la tradition des pêcheries soviétiques.

Les deux délégations ont passé en revue les propositions canadiennes

pour la conservation et la gestion des stocks de poissons au large de la côte atlantique canadienne. Ces propositions ont été exposées une première fois à la réunion d'ICNAF de juin 1975 et seront à l'ordre du jour de la réunion spéciale d'ICNAF qui se tiendra à Montréal en septembre. La délégation canadienne souligna l'importance que le Canada attache à ces propositions, et les conséquences possibles quant à l'avenir d'ICNAF.

### Nominations diplomatiques

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, annonce les nominations suivantes qui prendront effet dans les prochains mois:

#### Singapour

M. Robert Key Thomson, 57 ans et originaire d'Aldergrove (Colombie-Britannique), est nommé haut-commissaire à Singapour.

M. Thomson est envoyé par le Service des délégués commerciaux du Canada à Bombay (1948-1950), à Singapour (1950-1951), à Karachi (1953-1957), à Vienne (1957-1962), à Hong Kong (1962-1966) et il est, depuis 1970, consul général et premier délégué commercial à Milan. M. Thomson, ancien directeur général du Service des délégués commerciaux (1968-1969), devient le premier haut-commissaire du Canada à Singapour.

#### Cuba et Haiti

M. James Edward Hyndman, 50 ans et originaire de Nantes (France) est nommé ambassadeur à Cuba et est simultanément accrédité à Haiti.

M. Hyndman est en poste à Vienne (1954-1956), à Paris (OTAN, 1956-1958) et à Bonn (1961-1965). Depuis 1973 il est conseiller à l'ambassade du Canada à Moscou.

M. Hyndman succède à M. Malcolm Bow qui rentre au Canada pour assumer un poste au sein de l'administration centrale.

#### Tanzanie — Île Maurice — Somalie

M. Robert McLaren, 48 ans et originaire de Windsor, Ontario, est nommé haut-commissaire en Tanzanie et est simultanément accrédité près l'Île Maurice et la République démocratique de Somalie.

M. McLaren est au service du Conseil

national des recherches, puis du ministère des Transports depuis quelques années quand il entre, en 1965, à l'Agence canadienne de développement international, à titre de planificateur principal des programmes bilatéraux d'aide pour l'Asie du Sud et du Sud-Est. En 1968, il devient directeur intérimaire de la Direction des conseillers; en 1969, directeur de la Direction de l'éducation et, en 1970, directeur de la Direction des opérations pour l'Asie. Il est, depuis 1973, haut-commissaire du Canada au Bangladesh.

M. McLaren succède à M. James R. Barker qui a été précédemment nommé chef du protocole au ministère des Affaires extérieures.

#### Australie

M. Willard George Pybus, 53 ans et originaire de Kitscoty (Alberta), est nommé consul général à Sydney, en Australie.

M. Pybus représente le Service des délégués commerciaux du Canada à La Haye (1950-1954), à Londres (1954-1956), à Tokyo (1956-1959) et à Washington (1968-1973). Depuis 1973, M. Pybus est ministre-conseiller (Affaires économiques) à l'ambassade du Canada à Moscou.

M. Pybus succède à M. G.A. Browne qui rentre au Canada.

#### Grande-Bretagne

M. Christian Hardy, 52 ans et originaire de Montréal, est nommé haut-commissaire adjoint à Londres.

M. Hardy est en poste à Chicago (1951-1954), à Rio de Janeiro (1954-1957) et à Paris (1960-1963). Il est ambassadeur du Canada au Liban, en Jordanie et en Syrie (1967-1969), au Brésil (1969-1971) et en Algérie (1971-1973). De retour depuis 1973 à l'administration centrale des Affaires extérieures, il assume le poste de directeur général du personnel et de conseiller spécial du Sous-secrétaire en matière de nominations relatives au Service extérieur.

M. Hardy succède à M. Pierre-André Bissonnette qui rentre au Canada pour assumer un poste au sein de l'administration centrale.

#### Nominations à Ottawa

M. Pierre-André Bissonnette, 50 ans et originaire de Montréal, est nommé Sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures.